



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

**Approbation du Compte Administratif 1999 : Budget Principal et
Budgets Annexes**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200390

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Finances Budget Comptabilité

**Approbation du Compte Administratif 1999 : Budget Principal et
Budgets Annexes**

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jacques LAMARQUE, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 1999 dressé par Monsieur Bernard BELLEC, Maire, tant en ce qui concerne le Budget Principal que les Budgets Annexes.

* Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice concerné,

* Après avoir entendu l'exposé de M. Claude PAGES, Adjoint au Maire, rapporteur,

- Vu la délibération du 26 juin 2000 relative au retrait du compte administratif, en raison de la non présentation par le comptable du compte de gestion.

- Vu la production effective par le comptable du compte de gestion, depuis cette date,

. le total des dépenses et des recettes 1999 constaté dans la comptabilité de l'ordonnateur au niveau des bordereaux de dépenses et de recettes (fonctionnement et investissement) est identique à celui figurant dans le compte de gestion du comptable.

. en ce qui concerne la présentation de ces données comptables, dans le cadre du compte administratif proprement dit, des différences sont constatées dans certains chapitres de dépenses de la section de fonctionnement. Ces différences sont dues au dysfonctionnement du système informatique lors de l'édition de ce document.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,

- Arrêter les résultats définitifs,

(M. Bernard BELLEC, Maire de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Claude PAGES

[Ordre du jour](#)